



✉ 3, Place Saint Pierre - 33480 AVENSAN

Avensan, le 7 mars 2008

**Monsieur Claude BLANC**  
**Maire d'AVENSAN**  
à  
**Monsieur François TEYCHONNEAU**  
26, Rue Francis Fournié  
33112 ST LAURENT MEDOC

**Objet** : P.L.U.

**Réf** : 08087/CB/VH

Cher Monsieur,

Je vous confirme la conversation que nous venons d'avoir suite à votre courrier du 4/03/2008 portant sur le P.L.U.

Si nous n'avons pas suivi l'avis plutôt favorable du commissaire enquêteur, c'est que le Syndicat Viticole Haut Médoc et l'INAO ont émis un avis défavorable appuyé sur les parcelles AOC de ce secteur communal eu égard à la qualité des sols.

Nous ne pouvons pas courir le risque d'un recours général sur le P.L.U. en ne suivant pas ces demandes formulées de la façon la plus directe.

Reste le recours des tiers que vous êtes en droit d'émettre et qui peut être changera les données, mais je ne serais plus aux affaires communales à cette époque.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Maire,  
  
**C. BLANC**

